

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,  
19 FÉVRIER 1953.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je vous invite au silence. Ce matin, je vous ai avertis que le ministre serait présent aujourd'hui, pour notre première séance officielle. Il doit partir à 5 h. 30 pour New-York. Je crois qu'il est dans l'ordre de mentionner que nous avons la bonne fortune de garder notre précieux secrétaire cette année. Nous avons ici deux nouveaux sténographes et il serait peut-être bon, au moins durant les premières séances, de mentionner nos noms avant de prendre la parole.

Premièrement, nous mettons en délibération le poste 85 du Budget, page 13, administration. Ce poste est-il adopté?

Maintenant, je demanderais à l'hon. M. Pearson de nous adresser la parole. Mais auparavant, j'aimerais ajouter que nous avons aussi parmi nous M. Dana Wilgress, et que nous lui souhaitons de même une cordiale bienvenue.

L'hon. M. PEARSON: Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, permettez-moi de vous présenter aussi M. Macdonnell, un de nos sous-secrétaires d'État adjoints. J'espère qu'il vous agréera que je n'essaie pas de prononcer un discours. J'en ai prononcé plusieurs au sujet des Affaires extérieures ces jours-ci et je n'ai rien à ajouter en général à ce que j'ai déclaré devant la Chambre. Mais il sera peut-être utile au Comité que nous essayions, mes collègues et moi, de répondre aux questions que vous voudrez nous poser. Je préférerais cette façon de procéder, si cela vous agréait, plutôt que de faire un exposé général qui n'ajouterait vraiment rien à mes récentes déclarations. Vous aimerez peut-être me poser quelques questions spéciales avant mon départ et m'entendre de nouveau après mon retour.

J'espère pouvoir revenir pour deux ou trois jours dans une quinzaine à peu près. L'Assemblée générale, qui s'ouvrira au début de la semaine prochaine, doit simplement, selon les projets actuels, constituer un comité politique auquel les questions en suspens seront confiées, exception faite de celles qui doivent être débattues par l'assemblée plénière. Comme il n'y aura qu'un ou deux comités en activité, je n'aurai pas besoin de rester longtemps à New-York. Dans ce cas, je devrais être de retour dans une quinzaine, pour deux ou trois jours durant lesquels je pourrais témoigner de nouveau devant vous.

Le PRÉSIDENT: Je crois que ce serait satisfaisant. Convenu?

Convenu.

M. Low: Je voudrais demander au ministre quelques éclaircissements sur une question qu'il a traitée dans un discours à la Chambre, le 17 février. Si je comprends bien, le Comité a le droit d'obtenir des éclaircissements sur des questions touchant les affaires internationales?

Le PRÉSIDENT: En effet.

M. Low: Je vous demande ceci afin que la question soit bien claire dans mon esprit: à quel point cesse le commandement américain et où commence le commandement des Nations Unies? Permettez-moi de citer textuellement ce que le ministre a déclaré et de lui demander quelques éclaircissements. Voici ce qu'il a dit: